

Obstruction à l'instruction : le groupe Loste est sanctionné par l'Autorité

Publié le 09 octobre 2024



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 9 OCTOBRE 2024

Le groupe Loste est sanctionné à hauteur de 900 000 euros pour avoir fait obstacle au déroulement d'opérations de visite et saisie réalisées par l'Autorité

[Lire le communiqué](#)